

Manon Bruyère

LES OMBRES DU LOUVRE

Vie Imaginaire de Lucile Franque

1780-1804

Oh mon Dieu! Quels monstres ont tué
cette jeune femme? Pauvre Lucile!
Jean Sbogar, Charles Nodier 1818, chap.

XV

Avant-propos

C'est après une longue méditation, de nombreux entretiens avec mon confesseur le Père Henry qui finalement ne m'enjoignit d'autre ordre que de suivre ce que je croyais que Dieu m'inspirait, que je décide, en mon âme et conscience, de retracer le destin tragique de celle que peut-être j'ai aimée le plus au monde avant de me consacrer à notre Seigneur.

Je me suis appuyée sur ses propres lettres, celles qu'elle m'envoya, d'autres que j'ai pu lire; elle rédigea aussi un journal à divers moments de sa vie, dont quelques fascicules tombèrent en ma possession, et dont j'ai recopié d'autres parties. Quant aux événements dont aucune trace n'existe, c'est tantôt de sa propre bouche, ou de celle de sa mère, de gens qui l'ont connue et l'aimaient aussi, que je les sus. Pour les plus tragiques d'entre eux, hormis Charles Nodier, l'ami d'enfance, seul le commissaire chargé des enquêtes qui les suivirent put en saisir les bribes. Je vis cet homme, qui avait rompu avec toute pratique religieuse à la faveur de nos révolutions, retrouver soudain, en franchissant le seuil du vaste parc du séminaire d'Issy, où j'ai séjourné quelques jours pour m'entretenir avec lui, les réflexes et les sentiments de l'ancien élève du collège des Orato-riens de sa jeunesse. Force de l'habitude, génie des lieux dont, faibles créatures, nous foulons un instant les sentiers!

Un professeur, qui avait été mon directeur de conscience, était présent. Nous avons écouté une sorte de confession du commissaire D'Ambre sur ce qu'il sut de Lucile dont le souvenir, lui aussi, le poursuivait jusque dans son âge mûr, sur cette vie obscure, étrange, terrible d'une jeune fille dont les péchés qu'elle pût commettre n'ont jamais altéré la pureté de l'âme.

Soeur Évangeline, supérieure du Couvent de Sainte Marine des Roches .

Souvenirs de Soeur Évangéline

Lucile tenait, avec plus ou moins de régularité, un journal. Habitude contractée au couvent, que notre mère supérieure conseillait, voire exigeait de toutes ses "filles", y compris les petites pensionnaires dont l'éducation lui était confiée par leurs parents. Elle estimait cet exercice indispensable afin de pousser plus avant, jusqu'à l'examen de conscience, l'introspection intime de cette âme dont il faut s'efforcer de conserver la pureté originelle. Elle avait juré à chacune d'entre nous que jamais elle n'ouvrirait les précieux manuscrits de ses pupilles. Je suis sûre qu'elle tint parole dans ce havre de paix qu'était ce couvent des Dames de Sainte Claire, aux portes de Lons-le Saulnier, aussi loin du monde que peu conforme à bien d'autres établissements de ce type.

Mais une nuit de l'été 1793, avant l'eau qui plus tard détruisit une bonne partie de mes papiers, tous nos cahiers (c'est à dire les premières traces de nos jeunes existences) brûlèrent en même temps qu'un corps en-tier du bâtiment; je commence là mon récit. Nous étions trois amies inséparables: Lucile Messageot, la plus jeune, Henriette d'Erleval, à peine plus âgée, et moi même, qui n'étais pas encore sœur Évangéline, mais simplement Agnès; la plus âgée, je passais aussi pour la plus raisonnable. C'était ma seule qualité: Henriette était déjà une merveilleuse musicienne, qui semblait être née un clavecin sous les doigts. Elle enchantait notre mère supérieure qui se contentait ainsi, car les parents d'Henriette, des nobles exilés chacun de leur côté, ne payaient plus la pension de leur fille, laissée seule en France à la grâce de Dieu, sans famille hormis un demi-frère dont je crois qu'elle ne l'avait jamais vu, et son parrain qui vivait à Lyon, mais qui avait été ruiné.

Quant à Lucile, les quelques leçons de dessin suivies pendant un an à peine, enseignées par une de nos vieilles religieuses, miniaturiste qui excellait dans la peinture des fleurs, mais qui pouvait aussi réussir de jolis petites images saintes sur ivoire, avaient porté chez la jeune-fille jusqu'à la

fureur l'habitude, le besoin à tout moment de tout saisir, tout représenter; bouquets, arbres, visages, morceaux de statues ou d'architectures, encore maladroits, prenaient sous ses doigts l'expression d'un charme unique.

Ses parents qui vivaient tantôt à Lons, tantôt sur les hauteurs qui en-tourent la ville, dans le village de Quintigny, avaient trouvé commode de la placer dans ce couvent un peu retiré de la ville. Le juge Charve, son beau-père, ne pensait pas inutile qu'elle s'y ornât l'esprit. Madame Charve, dans sa simplicité s'était convaincue aussi que sa chère enfant se-rait plus en sécurité chez les sœurs...

Étrangement -paradoxes de l'esprit humain ou insouciance de la jeunesse- pour moi, pour mes amies, et sans doute pour beaucoup des jeunes filles restées dans ce vieux couvent, en ces temps de guerre, de révolution et même de Terreur, jamais été ne fut plus délicieux. Il faisait très chaud mais nous étions abritées des rayons du soleil par les grands arbres du parc, comme au milieu d'une forêt, occupées à lire ou broder divers ouvrages inspirés par l'esprit du temps, comme ce grand panneau décoratif orné d'une vierge transformée en déesse de la Raison entourée de guirlandes et cocardes tricolores entre lesquelles des putti ailés sonnaient l'air de la victoire; nous parlions de tout -hormis de la politique interdite par notre mère supérieure- nous chantions, non des chants religieux mais plutôt des airs anciens qu'entonnait l'une ou l'autre, appris d'une grand-mère ou d'une nourrice... Les jours semblaient suspendus dans une éternité heureuse que les nuits ne recouvraient que lentement, à la fin de soirées dont les bavardages s'achevaient dans un murmure ponctué de quelques rires -pour les plus gaies ou les plus chanceuses d'entre nous, car certaines n'avaient plus de nouvelles de membres de leur famille, prisonniers ou partis faire la guerre, ou pour un exil incertain... S'ils restaient vivants. Je ne me souviens pas qu'il y eût des filles ou des sœurs de gens guillotinéés parmi les pensionnaires.

Nous jouissions de cette paix illusoire et merveilleuse, comme des personnes qui savent à chaque instant qu'elle peut être compromise, ce qui arriva.

Il faisait si chaud certains soirs que nous avions pris l'habitude malgré l'interdiction formelle, de quitter notre dortoir. La plupart du temps nous

n'étions que trois, toujours inséparables, Henriette Lucile et moi-même. Souvent nous commencions par courir dans le parc obscur, nous perdant, nous cognant ici et là, sautant et dansant, dans un sentiment de liberté, de force qui s'échappait ainsi, une exaltation qui nous rendait plus folles encore. Une fois calmées, nous nous asseyions sur un vieux tronc d'arbre qui était devenu notre salon favori; Henriette se perdait dans le récit des méandres des romans de Mademoiselle de Scudéry, qu'elle ne lisait pas en cachette car notre mère supérieure n'y trouvait rien à redire, non plus qu'aux lettres d'amour de la Nouvelle Héloïse qui m'encharmaient jusqu'à pouvoir en réciter par cœur de nombreux passages, ce dont je ne me privais pas, devant mes deux amies souvent distraites, mais toujours complaisantes. Un jour où je faisais remarquer à Lucile qu'elle n'écoutait pas elle me répondit "c'est que je rêve aussi..."

Puis nous ne disions plus rien, engourdies par la chaleur et l'obscurité, chacune perdue dans ses propres pensées. C'était moi toujours qui m'inquiétais du retour au dortoir, avant que le sommeil n'ait raison de nous.

Tantôt je revois tout de cette nuit, comme dans un rêve, mais avec une précision effrayante que mon esprit restitue dans le moindre détail. Tantôt ce drame ne m'apparaît qu'à demi recouvert des fumées de l'incendie. Une longue lame de feu emporte les arbres autour de nous en tournoyant, je cours éperdument j'essaye de tenir la main de Lucile au milieu du fracas des branches, des cendres brûlantes sur nos visages... Et puis ensuite, tout se perd.

Tout commença par un cri d'Henriette: "Regardez c'est l'aurore! ". Je m'étais retournée en même temps que Lucile qui s'exclamait "Mais non, c'est la couleur des flammes!". Je compris que notre couvent brûlait.

Nous avons couru au feu, pour voir ce qui se passait, pour nous retrouver presque nez à nez avec les ombres violettes d'hommes armés qui s'étaient introduits dans le bâtiment et son parc, tandis que les flammes qui allaient vite, risquaient de nous cerner. C'est moi qui connaissais le mieux les lieux; l'incendie jetait autour de nous une lumière fantastique

jusqu'en haut des plus grands arbres, ce qui me fit voir exactement dans quelle partie nous nous trouvions. Il fallait rejoindre le mur de clôture à un endroit où je savais exister une petite porte de jardiniers. Il fallait s'en-fuir le plus vite possible. Arrivées devant cette issue, hors d'haleine, Hen-riette sembla se trouver mal, et la porte résistait. Lucile, la plus leste de nous trois s'élança pour grimper en s'agrippant aux pierres inégales de l'enceinte. Pendant de longs étés passés à Quintigny elle s'était amusée à toutes sortes d'exercices physiques sans que Madame Charve y trouvât à redire, contrairement aux principes d'éducation pour les petites filles. La mère de Lucile, d'un tempérament nonchalant, répugnait à contrarier ses enfants....

Ce qui sans doute, en cette nuit fatale, nous sauva la vie, lorsque l'ado-lescente, du haut du mur s'époumona en appelant "au secours!".

La scène me reste tel un beau rêve plein d'effroi, lorsqu'un cavalier surgit de l'ombre. Seule Lucile pouvait voir son visage. Elle lui dit qu'elle et ses deux amies allaient se trouver prisonnières dans le parc en feu. Ils échangèrent encore quelques mots, puis Lucile redévala le mur, nous pressant d'y grimper à notre tour, en nous aidant. J'étais alors svelte et alerte, et la peur me donnait des ailes. Henriette, plus chétive et craintive, eut bien du mal à se hisser jusqu'au sommet malgré l'aide de ses amies; elle retomba de l'autre côté, à demi évanouie dans les bras de notre mysté-rieux sauveur.

Un autre homme surgit alors, qui reçut l'ordre de nous céder son che-val, pour que j'y monte avec Lucile. C'est dans cet équipage qu'il fut déci-dé de rejoindre directement Quintigny.

Lucile était sûre que sa mère s'y était réfugiée, avec sa demi-sœur Dési-rée Constitution, et son demi frère, Louis-Maximin, tous deux encore de très petits enfants.

Dès lors que Paris voulait écraser le mouvement fédéraliste qui se ré-pandait dans les provinces, à Lyon et partout dans nos régions, régnait à Lons une confusion totale.

La Convention avait dès le mois de Juillet envoyé ses commissaires pour rendre compte de la situation. Dans cette nuit du deux au trois août, aux environs de Dole, nous apprîmes plus tard qu'une échauffourée entre

des Jacobins de cette ville et des fédéralistes de Lons avait fait des morts et des blessés. C'est dans ce contexte que d'autres Jacobins violemment anti-religieux avaient eu l'idée de s'attaquer à notre monastère un peu iso-lé, aux trois quarts déserté, tranquille jusqu'alors.

Le chemin était bref de Lons au petit village de Quintigny, mais il s'agissait pour l'heure d'escorter trois jeunes filles encore tremblantes sur des sentiers tortueux et escarpés, alors que le jour n'était pas encore levé. Lucile savait à peu près guider un cheval, à condition qu'on l'aidât de conseils, et elle connaissait parfaitement le trajet quoique l'obscurité ralentît notre marche. Tandis qu'elle tâchait de se reconnaître, donnant quelques indications de loin en loin, Henriette poussait de faibles soupirs. Je demeurais parfaitement silencieuse. En haut d'une pente dégagée, je me retournai pour voir les derniers reflets de l'incendie, la ville illuminée comme un jour de fête par les toutes les fenêtres éclairées tandis que l'on pouvait deviner aux lueurs dansantes çà et là, que des hommes avec des torches à bout de bras parcouraient les rues en tous sens, avant que le jour ne se lève.

Au fur et à mesure la fraîcheur du matin devenant plus sensible, c'est en frissonnant sous la première rosée que nous sommes parvenues à l'entrée du village. Lucile se jeta en bas du cheval, courut jusqu'à la porte de la maison endormie en criant "Maman, Maman!".

Madame Charve, réveillée dans son sommeil, descendit aussi vite qu'elle put. Elle ouvrit la petite porte qui donnait sur la cuisine, en contre-bas du perron. On fit asseoir Henriette, encore très pâle. Lucile parlait à toute vitesse, tentait de tout raconter en désordre; Ce fut sa mère qui l'in-terrompit, en se tournant vers le cavalier: "Citoyen, à qui ai-je l'honneur?.."

Alors seulement il dit son nom, Aubin-Jean de Valeyre. Il était un des commissaires observateurs délégués par la Convention. À Besançon il venait juste d'accomplir sa première mission dans l'entourage du Général Championnet (réputé pour avoir su calmer la révolte des Fédéralistes tout en répugnant à verser le sang d'autres Français). Le jeune homme fit brièvement le récit de l'incendie du couvent des Clarisses, les appels au secours de jeunes filles qui se trouvaient à un bout du jardin que les

flammes risquaient d'atteindre. La mère de Lucile tentait de retenir son émotion, ne sachant comment le remercier. Nous découvriions seulement, à la lumière du jour, l'extrême jeunesse de notre sauveur, qui ne nous lais-sa pas le temps de goûter au charme de sa compagnie, et de toute sa per-sonne, car il lui fallait repartir immédiatement. Il semblait satisfait cepen-dant que l'une de nous trois soit la belle-fille d'un magistrat patriote. Il s'agissait en effet pour lui et ses collègues, de continuer rétablir l'ordre républicain dans les provinces emmenées par le mouvement fédéraliste (très puissant à Lons), tout en modérant si possible la violence incontrôlée de certains Jacobins.

Madame Charve fit promettre au citoyen de Valeyre de revenir leur rendre visite, et avant tout de leur apprendre ce qu'il était advenu des sœurs et des autres pensionnaires du couvent. Il promit, fixant le visage d'Henriette, avant de remonter sur son cheval pour partir au galop.

Tout alla ensuite très vite. Le citoyen de Valeyre ne manqua pas dès qu'il le put, de monter jusqu'à Quintigny, d'abord pour nous rassurer sur le sort de nos compagnes: quelques unes, blessées, étaient soignées à l'Hôtel-Dieu (où les sœurs continuaient de remplir leur office, en dépit des évènements); celles qui pouvaient être accueillies par un parent s'apprêtaient à quitter Lons. Quant aux autres, Mère Marthe continuait de veiller sur elles. Divers habitants de la ville les avaient recueillies. Nous écoutions toutes, Madame Charve, Lucile, Henriette et moi, assises au-tour de la table de la cuisine devant la cheminée où mijotait un ragoût de viande, tandis que Louis gazouillait dans un coin, grim pant sur les genoux de l'une ou de l'autre, et que Désirée dormait dans son berceau.

Mais quelques jours plus tard ce fut le Père Larion en personne qui vint frapper à la porte de Madame Charve. Prêtre assermenté, il avait pu sauver d'autres religieux qui ne l'étaient pas, ainsi que des nobles qui avaient grâce à lui échappé à la prison; il connaissait tous les habitants de Lons, dont il était aimé en dépit des opinions des uns et des autres. Il nous dit qu'avec l'aide du Père Agathange, le curé de Saint Désiré, ils allaient mettre à disposition de notre mère supérieure et des quelques filles qui lui restaient une demeure suffisamment vaste afin qu'elles s'y regroupent et

même continuent d'y éduquer de jeunes personnes. La maison était en réalité une propriété de famille du Père Agathange.

Enfin, alors que Madame Charve se répandait en louanges sur la fermeté d'âme de notre Mère supérieure, le Père Larion aborda la question épineuse des circonstances de notre départ mystérieux du couvent, quel-qu'en ait été l'heureuse issue. Il fallut bien alors expliquer tous les détails de notre fuite, que nous avions jusque là omis ou "gazés", c'est à dire notre escapade nocturne à travers le parc. Madame Charve en fut très fâchée, tandis que le Père insistait sur l'inquiétude inutile éprouvée par Mère Marthe, qui ne nous voyant pas avec les autres pensionnaires, nous avait imaginées prises dans les flammes avant de savoir que nous étions saines et sauvées. Il fut question de nous infliger une sévère punition, qu'évidemment nous méritions. Je nous revois encore, en rang d'oignon devant le prêtre, nos trois visages dans la lumière de la fenêtre grande ouverte, le nez baissé. Le Père Larion rompit enfin le silence qui s'était installé: "Il me semble que c'est à votre Mère Supérieure d'en décider, de cela et du reste" (nous ne pouvions pas en effet, Henriette et moi, abuser toujours de l'hospitalité de la famille Charve). Dès que les événements le permettront, vous lui rendrez visite". Sur ces mots il leva lentement son grand corps raide, descendit les hautes marches du perron, avant d'enfourcher sa vieille jument.

Il me semble en effet que nos destins se décidèrent alors, ou plus exactement que chacune de nous fut amenée à en décider, sous le regard à la fois sévère, vigilant et emprunt de bonté de Mère Marthe, lorsqu'elle nous reçut, l'une après l'autre, dans la petite chambre aménagée en cellule de cette demeure non loin de Puits Salé, qui serait son nouveau couvent, ou plutôt la future pension qu'elle comptait y installer, dépourvue de tout signe religieux afin de complaire aux Jacobins, à moins que d'ici là ceux-ci ne se décidassent à séparer la tête du reste de son corps, perspective qu'elle envisageait parmi d'autres.

Henriette fut appelée en premier. Entrée pleurante, elle sortit les paupières encore gonflées de larmes, mais souriante. Lucile et moi, sans savoir ce qui s'était dit, devinions facilement la cause de ce contentement, au

nombre de visites de plus en plus assidues que nous rendait Aubin -Jean de Valeyre, afin de faire sa cour à la délicate Henriette, effrayée, ravie, emportée par l'élan du jeune-homme. Le visage de la jeune fille nous disait que non seulement sa conduite irréfléchie de la fameuse nuit était pardonnée, mais qu'aucun obstacle, fût-il moral, ne s'opposerait à ce tendre lien.

Ce fut ensuite le tour de Lucile. Elle en ressortit songeuse, un peu perdue. Je ne sus jamais, sinon par bribes, quelles confidences elle fit, ni quels propos lui tint mère Marthe. Sans doute fut-il question d'art, de ce qui allait devenir sa vocation, mais peut-être aussi d'amour. Je me suis toujours demandée si la très jeune-fille n'éprouvait pas alors quelques sentiments, elle aussi, pour Aubin-Jean, ou pour un autre homme dont j'ignorais l'existence.

Puis ce fut mon tour et je n'oublierai jamais cette entrevue qui débuta ainsi: « Agnès, toi, toi aussi tu peux commettre de ces actes inconsidérés, toi si consciente, la seule sage, tu peux blesser à ce point. Je t'ai crue morte, Agnès, morte! »

Si calme ordinairement, son expression, l'espace d'un instant, devint celle de quelqu'un d'égaré, et je sus alors que je n'étais plus une enfant, puisque contrairement à mes deux amies, il m'était désormais interdit de me conduire comme telle.

C'est au cours de cette conversation qu'elle me demanda brusquement: « Agnès, veux-tu t'engager pour Dieu? »

Je répondis que oui, portée par ne ne sais quelle musique que Marthe avait le don de faire soudain résonner en moi.

« Sois bien sûre de toi. Ne précipite rien... » m'enjoignait-elle. Mais sans doute était-ce déjà trop tard, alors que les circonstances me poussaient dans cette direction.

L'automne arriva bientôt. Aubin-Jean était reparti vers Paris, secrètement fiancé à Henriette. Secret partagé en réalité par la famille Charve au complet... Et par tout le village de Quintigny.

Mère Marthe put à nouveau réunir les quelques sœurs et quelques pensionnaires qui restaient du cloître dévasté dans une demeure qui n'avait pas besoin d'être vaste, et qu'elle put aménager le plus commodé-

ment possible. Les offices et les prières rythmèrent à nouveau sa petite communauté, mais dans la plus grande discrétion. Il faut dire qu'en ces mois de Terreur il fut interdit de sonner les cloches du dimanche, le glas des défunts, et même de porter le viatique aux malades. Lons, dont on avait « régénéré » le gouvernement était rebaptisée Franciade, tandis que l'église des Cordeliers, par la magie des mots, devenait le Temple de la Raison. Ces aléas n'entamaient pas la confiance de la mère supérieure. Elle n'y voyait qu'une épreuve afin de sonder puis de fortifier la profondeur et la sincérité de la foi de chacune d'entre nous. "Nous avons mieux qu'une administration à régénérer. Ici, ce sont les âmes que l'on épure", se permit-elle de dire un jour à ceux qui venaient une fois de plus réquisitionner ce qui pouvait rester de draps (bien que tous avaient été déjà confisqués pour les besoins de l'armée) de farine ou de bois... Bien en vain, puisque la ville ayant été mise à l'index à cause de son fédéralisme, elle n'était plus approvisionnée. Le blé de Louhans n'arrivant plus, la loi du maximum avait été établie, les portions réglementaires devenaient fort minces. Dans un suprême élan, les commissaires avaient même poussé le scrupule jusqu'à proscrire la confection ou la vente des pâtisseries... et in-terdire le pain béni.

Nous avons faim, nous commençons à souffrir du froid avec un automne précoce, ainsi que tous les Lédoniens. Nous priions dans un chuchotement, dans une obscurité presque complète, parce qu'il fallait économiser les chandelles. « Il en fut ainsi des premiers Chrétiens des Catacombes qui devaient se cacher » nous expliquait Marthe. « Quittez l'idée d'un Dieu de triomphe et d'une religion protégée des Rois sous l'or des cathédrales. Notre Dieu est de douleur et de pauvreté. Vous pourrez dire qu'ici, maintenant, vous aurez touché l'essence du Christianisme, qui est de contrition, d'humilité, de charité. Apprenez à vous détourner du pouvoir, quel qu'il soit, où les hommes toujours oublie l'honneur, avant de perdre leur âme. Et toi Lucile, ajouta-t-elle un jour à l'adresse de mon amie, pense que l'art véritable n'est jamais loin de Dieu... »

Pendant ce temps, dans les rues de la ville, on entendait le pas des soldats que l'on avait diligentés pour prévenir les tumultes qui éclataient à tous moments, dans une population exaspérée de privations.

Nous mangions peu, mais nous dormions encore moins, prises toutes dans cette exaltation et cette angoisse que nous partagions. À chaque in-stant notre mère supérieure pouvait, sur un prétexte futile, une vague dé-nonciation, être arrêtée. Elle ne le fut pas. De même que le Père Larion ou le Père Agathange, elle jouissait partout d'une grande considération, ne serait-ce que par les nombreuses œuvres charitables qu'elle avait menées des années durant, ce qui, avec l'aide de Dieu, contribua à la protéger par ces temps de troubles.

Mais la Terreur qui s'était abattue sur la ville en cet été 1793 avait partout répandu un sentiment de peur qui influait sur toutes nos habitudes quotidiennes. Les quelques jeunes-filles laissées au soin de Mère Marthe, n'avaient jamais étudié avec tant de zèle ni de persévérance. La bibliothèque de l'ancien couvent avait été en grande partie épargnée par les flammes. Les circonstances exceptionnelles dans lesquelles nous nous trouvions avaient eu pour conséquence de nous laisser y fureter librement pour y choisir des livres à notre goût; et nous ne nous en privions pas, comme si chaque nouvelle page d'histoire que nous lisions (nous puisions dans les traductions d'auteurs grecs ou latins, mais aussi dans les ouvrages de l'abbé Barhélémy ou de l'abbé Brenet), chaque nouvelle plante que nous apprenions à reconnaître, les vers des poètes que nous aimions, de Virgile à Racine, aux extraits de chants du Tasse ou de l'Arioste (certaines d'entre nous lisaient l'italien), nous protégeaient d'une malédiction possible et de la violence du siècle. C'est dans cette atmosphère que Lucile -que sa mère aurait tant souhaité garder à Quintigny-voulait continuer de vivre, trouvant cet argument ultime à lui opposer:

« Maman, je n'abandonnerai pas mes meilleures amies », car cette jeune-fille faisait preuve souvent d'un courage et d'un esprit chevaleresque peu courant dans notre sexe. Notre vieille sœur, qui l'avait initiée au dessin, était retournée dans sa Provence natale, mais son élève travaillait assiduellement. Elle avait trouvé dans notre bibliothèque un recueil de gravures reproduisant des œuvres de Raphaël, auxquelles s'ajoutait quelques tableaux du Poussin, du Dominiquin, de l'Albane... qui lui servaient de modèles pour continuer de progresser dans ce qu'elle estimait déjà sa seule vocation.

Alors que la mauvaise saison, précoce en ces régions, rendait notre situation plus difficile encore, les nouvelles qui nous parvenaient jetèrent une ombre supplémentaire sur le ciel gris des jours, si brefs entre les nuits froides quand il était impossible de s'éclairer ou de faire du feu.

Les aléas des décisions administratives avaient certes épargné aux habitants de Lons le spectacle d'une guillotine montée en place publique. Dole avait été choisie comme lieu d'exécutions. Cependant chacun connut les noms des quelques Lédoniens transférés à Paris pour y mourir, et surtout de ceux qui, ayant de la famille à Lyon, ou devant y résider pour leurs affaires, se voyaient pris dans la nasse des massacres perpétrés dans cette ville révoltée contre la capitale, qui avait résisté avant de tomber en octobre, après un siège de plusieurs mois. Aussitôt les Jacobins y avaient envoyé des missionnaires chargés d'y réprimer les insurgés, qu'on emmenait ensemble sur la plaine des Brotteaux, liés les uns aux autres, fauchés ensuite par une canonnade devant des fosses creusées à l'avance où leurs corps tombaient d'un coup. Au milieu de mes prières continues j'étais obsédée de ces images que je n'avais pas vues, de maisons détruites par dizaines le long des rues et de cadavres empilés, qui m'oppressaient et commençaient à laisser le doute métaphysique s'insinuer en moi. C'est lors de cet automne tragique que je m'initiai, sur les conseils de Marthe, à la lecture de Saint Augustin, d'Antoine Arnauld et de Pascal. Plus tard, Elle m'expliqua qu'elle entretenait depuis de longues années une correspondance avec un chanoine janséniste d'Auxerre, Clément du Tremblay, qui lui avait fait découvrir cette littérature mise à l'index depuis presque un siècle, mais toujours vivante, dont les accents de vérité apparaissaient mieux encore au milieu de ses tragédies quotidiennes.

Ces nouvelles terrifiantes nous parvenaient par bribes, suivant je ne sais quels canaux clandestins, car il était difficile alors de s'échapper de Commune-Affranchie - ainsi l'on avait rebaptisé Lyon- si l'on n'était pas un homme de Collot d'Herbois et surtout de Fouché, qui finit par assumer seul ce travail d'"épuration" des ennemis de la République, c'est à dire d'assassin. Lucile ne dessinait plus que des vanités, obsédée par la vision d'une tête de mort qui appartenait à l'apothicaire de l'Hôtel-Dieu, et

que Sœur Eugénie, la responsable des lieux, avait bien voulu lui prêter comme objet d'étude.

La seule pièce vaguement éclairée et chauffée étant la cuisine, elle nous servait aussi de réfectoire; nous y passions donc le plus clair de nos journées, en compagnie de l'auguste crâne qui trônait au bout de la table sur laquelle Lucile dessinait, où nous prenions aussi nos repas... Nous ne passions jamais devant sans nous signer pour aller lire, prier, ou avaler la soupe de plus en plus claire, face à cette image édifiante de notre condition.

Mais c'était Henriette qui semblait la plus profondément touchée, à chaque écho venu de la ville martyr. Alors que nous mangions si peu, elle mangeait encore moins. Elle regrettait chaque jour l'absence de son clavecin, perdu dans l'incendie. Sa pâleur naturelle s'accroissait encore, son corps devenait diaphane, ce qui ne l'enlaidissait pas, au contraire, donnant un caractère de spiritualité à cette beauté fragile et un peu fade. Mais ses amies s'inquiétaient, ainsi que Mère Marthe. Souvent ses yeux rougis montraient qu'elle avait pleuré. En vain nous l'interrogeons sur l'origine de ce chagrin particulier. C'est à Lucile qu'elle se confia finalement, tandis que celle-ci, restée dans la salle, ombrait soigneusement par de fines hachures son crâne favori, dessiné en grand format à la mine de plomb, hésitant avant de le terminer, ou non, par quelques traits d'encre. Comme elle entendait Henriette soupirer plus fort que d'habitude, elle lâcha tout brusquement, crayon, chiffon, éponge, pour prendre son amie dans ses bras, comme l'enfant spontanée qu'elle était, qu'elle demeura jusqu'au bout de sa vie brève.

« Qu'as-tu Henriette, tout est si triste mais Qu'as-tu? Est-ce lui?

Ne m'as-tu pas dit que vous êtes promis l'un à l'autre?

- Je sais qu'Aubin accomplit ses missions sous les ordres de Joseph Fouché. Lucile, il m'a dit un jour qu'il a toute la confiance de ce monstre! Il devait se rendre à Lyon... Et je n'ai pas de nouvelles...
- Et tu crois?...
- Que crois-tu toi?
- Rien. Rien du tout. Sauf qu'Henriette ne pourrait aimer un criminel. Attends qu'il revienne. Vois-tu, je pourrais dessiner son vi-

sage de mémoire. Ce n'est pas celui d'un criminel! C'est celui d'un fiancé! Que chantes-tu là? Ne commets-tu pas un péché ?...

- Oh! Tais-toi! Mais promets-moi! Tu le dessineras pour moi, tu ferais son portrait? De mémoire c'est possible ? Mais je pourrai t'aider...

- D'accord, c'est promis. »

Je suis entrée à cet instant pour surprendre leurs confidences. Je pré-vins notre Mère dès que je pus. Elle sembla affectée, non pas étonnée de cette situation.

Lucile commença comme elle l'avait dit un portrait d'Aubin-Jean, vu de profil, dans un médaillon ovale. Je fus priée, moi aussi, d'y participer, en tâchant de me souvenir le plus précisément possible des traits du mo-dèle bien-aimé. Mais l'œuvre devait être exécutée dans le plus grand se-cret. C'était le vœu de Lucile et d'Henriette. Cela ne regardait pas les autres, et je tins ma promesse, même vis-à-vis de Mère Marthe à qui je m'ouvrais sur tout, ou presque.

Le dessin était exécuté à la mine de plomb, de ce trait fin et délié dont on voyait qu'il était déjà une des qualités de la jeune apprentie. Elle avait choisi d'allonger la chevelure du jeune-homme, l'idéalisant en boucles gracieuses laissées au vent, dans un style antiquisant. Lorsqu'elle eût achevé le premier tracé, d'un crayon si léger qu'on le devinait à peine sur la feuille blanche, elle exigea qu'Henriette posât devant elle, traçant son pro-fil de manière à ce qu'il réponde au premier. L'intéressée s'empressa d'obéir, flattée autant que touchée. Pour la coiffure, l'artiste inventa un jeu de nattes très complexe, recopié d'un maître italien.

« Ah! Si ce pouvait être mes vrais cheveux! » déplorait la jeune fille dont les cheveux très fins ne se prêtaient pas, en réalité, à de telles fantaisies. Mais elle en oubliait un peu ses soucis, de même que Lucile sa tête de mort qu'elle se décida enfin, sur mes conseils, à rendre à l'Apothicaire.

Comme il était prévisible, le secret s'éventa vite. Je dus jurer devant mes amies que j'avais su tenir ma langue. Ce qui était pure vérité et on voulut bien me croire. Mais je fus convoquée dans le bureau de Mère Marthe qui constatait, laconique: « Lucile dessine donc le visage de ce jeune homme.

- Et celui d'Henriette, m'empressai-je de préciser.
- Je sais. Sont-ils beaux ces portraits? Puisque vous êtes de la conspi-ration. À votre avis?
- Très réussis. Même celui d'Aubin-Jean, tracé d'imagination.
- Très bien. » répondit-elle.

Ce fut tout, l'entretien s'arrêta là.

Ce fut au même moment que ce que je n'oserais pas nommer la car-rière, tant elle fut brève, mais les études de Lucile commencèrent à prendre forme.

Le juge Charve avait eu vent du passage possible à Lons du citoyen Devosge, fameux dans toute la région pour avoir créé une école de dessin à Dijon dont plusieurs élèves avaient fait carrière à Paris ou à Rome; le plus célèbre d'entre eux fut le peintre Prud'hon. Depuis plusieurs mois le citoyen Devosge avait dans son département été nommé commissaire, chargé de recoller les œuvres d'art et de les mettre à l'abri des vandales. Les objets et les symboles du culte étaient en effet partout devenus la cible de jacobins fanatiques, malgré la peine qu'ils encouraient, selon un arrêté de la Convention, d'être jetés aux fers pour ces destructions. À Lons même un pauvre charpentier était tombé du haut du clocher de Saint-Dé-siré en voulant en abattre la croix. Clocher détruit ensuite jusqu'à hauteur de la nef par d'autres barbares. L'incendie de notre couvent avait obéi à la même obsession. À Dijon, les tombeaux des ducs avaient été brisés, et même une belle statue de Minerve, en marbre, malencontreusement confondue avec Saint-Jean à cause de la Méduse qui orne son bouclier! Malgré les rigueurs de l'hiver Monsieur Devosge devait se rendre à Gray

(où il était né), pour des raisons familiales; le bruit courait qu'il passerait aussi à Lons, en tant que commissaire artistique.

Le juge Charve estima que pour sa belle-fille, qu'il traitait comme sa propre fille, ce serait une occasion inespérée de bénéficier du jugement et des conseils d'un artiste renommé. Cependant il ne connaissait personne qui pût le présenter au maître et faire cette requête. Plus qu'un projet, comme il l'expliqua plus tard à son épouse devant la famille assemblée (et moi-même, qui en faisais presque partie) c'était une songerie.

Le citoyen Devosge ne s'arrêta pas à Lons, mais aux environs du village de L'Étoile (sur les coteaux de vigne, non loin de Quintigny). Et cette circonstance se révéla finalement favorable, ainsi que le comprit le juge lorsque le Père Larion vint sonner à la porte de sa maison. Assermenté, favorable aux idées de la Révolution, cette situation particulière, ajoutée à la bonne réputation dont il jouissait et à l'entregent qui était le sien, facilitait la vie de ses ouailles autant qu'il était en son pouvoir. Les opinions des gens étaient le moindre de ses soucis, on savait qu'il aidait aussi des royalistes, et tant d'autres de tous les camps et toutes les coteries, dès l'instant - c'était alors si vite arrivé - où leur sort devenait précaire. Il se déplaçait beaucoup, connaissait beaucoup de choses sur lesquelles il gardait un silence de confessionnal. Parfois il pouvait palabrer, s'agiter; finalement il réussissait dans la plupart de ses entreprises. En l'occurrence il s'agissait ce jour là d'un certain Citoyen de Comhal, qui avait tenu une des plus grandes librairies de Lyon. Je ne compris pas très bien si c'était un Suisse d'origine qui avait épousé une Française, ou l'inverse; toujours est-il qu'il avait de la famille dans ce pays, qu'il voulait rejoindre. Il paraît que sa maison de Lyon avait été brûlée (il était connu pour avoir publié pendant des mois des caricatures violemment anti-jacobines) mais il avait su, fort prudemment, déménager ses estampes et ses livres les plus précieux dès l'été 1793, dans cette demeure franc-comtoise dont lui ou sa femme avait héritée en même temps que de quelques arpents de vigne. Il avait définitivement quitté Lyon à la fin du mois d'octobre, une semaine avant l'arrivée de Fouché. Cet homme avisé avait encore besoin d'un passeport, en bonne et due forme, pour rejoindre la Suisse. Le juge Charve pouvait-il intervenir afin d'obtenir plus vite et plus sûrement l'indispensable docu-

ment? D'après ce que j'en compris, tandis que le bon Père parlait à perte de vue, et parmi les mots qui s'enchaînaient sans fin, son interlocuteur sai-sit au vol le nom du Citoyen Devosge.

La conversation prit alors un autre tour: il fut question du rôle éminent de ce dernier, dévolu au culte des arts, des conseils précieux qu'il pouvait donner à un collectionneur réputé tel que Jean de Comhal, qu'il connaissait depuis plusieurs années...

En effet le citoyen Devosge était aussi connu de nombre d'amateurs qu'il côtoyait ainsi que leurs intermédiaires. Le citoyen de Comhal en faisait partie: il imprimait et vendait livres rares et estampes, conservant les plus belles pièces pour sa délectation personnelle, auxquelles s'était ajoutés, au fil des années, une belle série de dessins originaux, français et ita-liens. Tout se décida très vite: le juge ne voyant aucun inconvénient à intervenir en faveur du libraire, mais souhaitant tellement que sa chère belle-fille ait le bonheur et l'honneur de présenter le fruit de ses études solitaires devant un maître aussi réputé. Le village de L'Étoile était si proche de Quintigny...

Les deux compères se saluèrent très satisfaits l'un de l'autre, à juste titre, et leur diligence commune fut efficace. On convainquit Monsieur Devosge de profiter encore un jour ou deux de l'hospitalité de son hôte; quant au juge, homme profondément honnête mais qui savait se montrer très déterminé en certaines circonstances, et connaissait son monde, il réussit à faire signer un passeport au citoyen Ragmey, alors maire de Lons, jacobin décidé à l'esprit sourcilleux, père d'un fils encore plus fana-tique qui venait d'être nommé à Paris juge au Tribunal Révolutionnaire - tribunal dont le président en cette fin d'année 1793 n'était autre que le terrible Dumas Le Rouge, un nom de triste réputation à Lons. Au printemps les deux compères étaient allés jusque devant la Convention dénon-cer les fédéralistes de notre ville, cause de sa mise à l'index

De ce moment Lucile dû se dépêcher de trier ses dessins afin de les présenter au maître. Aucune de nous autres, y compris Mère Marthe, ne possédait de grandes lumières dans le domaine des arts. Et chacune y allait de son impression. Nous mourions de froid derrière nos murs épais,

malgré les rayons du soleil d'hiver qui entrait à flots par les hautes fenêtres de la cuisine où un reste de bûche finissait de se consumer, dispensant à peine la chaleur d'un petit brasero quand une grande flambée eût été nécessaire. La jeune artiste étalait ses dessins partout où elle le pouvait, sur la grande table, les bancs, et même sur le sol, entre lesquels nous déambulions. Nous nous bousculions pour voir celui-ci ou celui-là, les plus maladroites marchaient dessus dans un brouhaha général, sous l'œil de Mère Marthe, qui ne disait rien.

Nous nous plaignions toutes de cette lumière violente et glacée figeant les lignes devant nos yeux, dans un éblouissement perpétuel.

Il y avait des sanguines, de la pierre noire, sur des feuilles blanches le plus souvent, parfois vaguement bleuies au lavis. Les dessins les plus remarquables étaient tracés au crayon ou à l'encre, d'un mouvement libre, même si l'auteur semblait trop le contraindre, parfois aux limites de la maladresse... On remarquait l'impressionnante série de têtes de mort. L'une d'elles ressortait particulièrement, exécutée à la pierre blanche sur une feuille complètement noircie à l'encre de Chine. Certaines admiraient, d'autres s'en effrayaient.

Une petite statue de la Vierge, qui avait pu être récupérée de notre couvent, très ancienne, sculptée dans un style naïf par un artiste du cru lui avait aussi servi de modèle, ainsi que le beau portail classique de l'Église des Cordeliers, ou celui de l'Hôtel-Dieu avec ses pilastres à colonnes de chaque côté, surmontés de deux putti. Je reconnaissais aussi les visages du petit Louis-Maximin Charve, son demi-frère, tandis qu'elle me désignait celui de son jeune frère Xavier, et de la sœur jumelle de celui-ci, que je n'avais jamais croisés car on les avaient envoyés alors tous deux loin de Lons, chez des parents. Le profil d'Aubin-Jean de Valeyre (qui n'était pas achevé) et ses cheveux flottants suscitait une immense curiosité, ponctuée de quelques petits rires, ici et là.

« Tu l'as fait de
mémoire? - Il ressemble
vraiment? - Il est beau!
- Tu as vu ses cheveux ? »

Henriette se tenait en retrait, sans qu'on puisse lui arracher le moindre mot, jusqu'à ce qu'elle lance: « Ce dessin est à moi, Lucile l'a fait pour moi ». À cet instant l'une des jeunes filles découvrit le visage d'Henriette elle-même, à peine esquissé, et le brandit devant les autres. Le pauvre modèle s'enfuit en courant, Mère Marthe intervint, imposant le silence "Laissez Henriette tranquille et Lucile aussi. Elle a besoin de calme. Dans cinq minutes, tout le monde à l'oratoire!

« Tu feras le mien aussi? Demanda l'une tandis qu'une autre affirmait: Mais il n'est même pas ressemblant, ce dessin! ».

Enfin la salle se vida, nous laissant seules mon amie et moi, alors que le jour commençait à disparaître, dans un de ces brefs crépuscules des hivers très froids, aux teintes violettes, précédant une nuit glaciale. On alluma un candélabre au milieu de la table, dont les flammes rougeoyantes dansaient aux derniers rayons du soleil. Henriette réapparut, telle une ombre, avançant vers nous en silence.

Je regardais cette vierge gravée par Edelinck d'après Raphaël, que la dessinatrice avait assez bien rendue, malgré la complexité de la composition, le jeu savant des ombres et des lumières. Lucile n'avait à sa disposition aucune des gravures de Raimondi, qui avaient fait connaître l'œuvre du maître italien à travers toute l'Europe; elle s'était servie en revanche d'autres gravures reproduisant les chef d'œuvres de Raphaël, comme celles de Nicolas Chaperon, un ami du Poussin, dont le trait clair et incisif semblait particulièrement lui convenir.

Une discussion s'éleva entre elle et moi à propos d'un visage du Christ tracé au fusain, sur une grande feuille d'un papier de piètre qualité, qui buvait trop, ce qui donnait à l'ensemble un côté charbonné qu'elle ne supportait pas. Mais que je trouvais belle cette tête! que j'ai précieusement conservée (elle me l'a donnée plus tard). Je ne sais où elle prit son modèle mais je reconnaissais dans le regard l'expression des innocents devant le sang et la mort. L'artiste ne voulait rien entendre, et ne pas montrer ce dessin. Elle passa à autre chose en demandant à Henriette si elle serait contrariée qu'elle prît son portrait et celui d'Aubin-Jean, même inachevés. La jeune-fille fit non de la tête, sans rien dire.